

24 mar 2006 -20:06

Le Président de l'OSCE De Gucht condamne l'intervention de la police contre des manifestants à Minsk

Le Président en exercice de l'OSCE, le Ministre belge des Affaires étrangères Karel De Gucht, a exprimé aujourd'hui sa profonde déception et son profond regret au sujet de l'intervention musclée, durant la nuit, des autorités biélorusses contre la manifestation pacifique qui se déroulait sur la place d'Octobre de Minsk depuis dimanche soir.

Le Président en exercice de l'OSCE, le Ministre belge des Affaires étrangères Karel De Gucht, a exprimé aujourd'hui sa profonde déception et son profond regret au sujet de l'intervention musclée, durant la nuit, des autorités biélorusses contre la manifestation pacifique qui se déroulait sur la place d'Octobre de Minsk depuis dimanche soir.

Le Président de l'OSCE Karel De Gucht condamne l'intervention musclée de la police contre des manifestants pacifiques à Minsk. BRUXELLES, le 24 mars 2006 – Le Président en exercice de l'OSCE, le Ministre belge des Affaires étrangères Karel De Gucht, a exprimé aujourd'hui sa profonde déception et son profond regret au sujet de l'intervention musclée, durant la nuit, des autorités biélorusses contre la manifestation pacifique qui se déroulait sur la place d'Octobre de Minsk depuis dimanche soir. " Je condamne vigoureusement la répression de la police biélorusse à l'encontre de manifestants qui exprimaient pacifiquement leur opinion ", a déclaré le Président de l'OSCE De Gucht. " Il est particulièrement décevant et inquiétant que les autorités biélorusses n'aient pas tenu compte des nombreux appels à la retenue et ne se soient pas abstenues de procéder à des actions de répression. Je suis à présent préoccupé par la sécurité et le traitement réservé aux personnes qui ont été arrêtées ", a-t-il ajouté. Le Président de l'OSCE a de nouveau insisté pour que les autorités biélorusses relâchent les centaines de personnes qui sont détenues pour avoir exprimé des opinions divergentes ou pour avoir mené des actions civiques de manière pacifique. Il a également appelé ces autorités à fournir des informations exhaustives sur les personnes maintenues en garde à vue, sur le lieu et les conditions de leur détention, ainsi que sur les chefs d'inculpation auxquels elles s'exposent.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be